

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

EDITO

Un printemps électoral

Au mois d'avril, puis au mois de juin, nous sommes appelé.es aux urnes pour les élections présidentielles et législatives.

Attaché.es à notre République laïque, démocratique et sociale, nous appelons toutes et tous, comme pour chaque rendez-vous électoral, à exercer son droit, d'autres diraient son devoir, de citoyen.nes.

Les candidat.es en lice proposent des visions du monde qui s'opposent et des modèles de société qui peuvent profondément changer nos vies.

De nos choix, sera déterminé l'avenir de nos enfants.

Salut l'artiste !

Stéphane, artiste plasticien, nous a quittés le 27 décembre 2021.

Il s'est installé à Clara-Villerach pendant la pandémie.

Nombreux et nombreuses d'entre-nous l'ont rencontré lors des différentes manifestations qui ont rythmé l'année 2021.

Il a réalisé une œuvre pour la commune, œuvre remise par sa famille.

Composée de plusieurs nichoirs à oiseaux, elle sera exposée à l'air libre, selon sa volonté.



CONTACTEZ-NOUS À :

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus à Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12 h. A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre [facebook](#) Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Commissions Intercommunales

Brèves des réunions auxquelles ont participé vos élus

Développement économique

La nouvelle zone d'activité économique Venta Farines de Vinça va être commercialisée. 19 parcelles de 200 à 1 900 m² seront vendues au prix moyen de 42 euros le m².

OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services) : Deux dossiers de subventions déposés par Eirl Romain Petit Bio Transfo et Sarl Torres Chocolatier ont été retenus. Il est proposé de leur attribuer une subvention de 6 000 euros pour équipement matériel.

Bilan convention CCI et Commission des communes Conflent Canigó : 95 dossiers de créateurs ou la reprise d'entreprises ont été soutenus au cours de cette première année de convention.

La CCI accompagne également des projets structurants pour le territoire : site de Terraneo, projets des communes de Mosset, Fontpédrouse, Villefranche de Conflent, Olette-Evol. Tout comme Evol, Clara Villerach sera accompagnée pour la création de gîte d'étape. Depuis le 1er février, Catherine Cochet a pris ses fonctions sur le poste de chargée de mission en développement économique à la maison des entreprises

L'Etat réabonde le **fonds friches** pour un montant de 100 millions d'euros. La Communauté de communes souhaite bénéficier de cette aide pour le réaménagement de l'ancienne friche industrielle en briques rouges à côté de la zone Gibraltar en bordure de la RN 116.

Commission culture

Pays d'art et d'histoire (PAH) : Par arrêté préfectoral du 17 janvier 2022 le label Pays d'Art et d'Histoire a été attribué au Conflent-Canigou. Ce label national est accordé par le ministère de la culture aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation du patrimoine bâti, naturel ou architectural envers les habitants, le jeune public et les visiteurs.

Le PAH s'engage également à mettre en place un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) qui intégrera la future maison Felip. Le financement de l'ensemble du programme d'actions est assuré par le PAH avec le soutien du ministère de la culture. Le recrutement de l'animateur-ice du patrimoine est en cours.

DEMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) : Les enfants âgés de 6 à 8 ans souhaitant intégrer le projet musical DEMOS soutenu par le festival Pablo Casals n'ayant pas été recensés par leurs écoles pourront se faire connaître auprès de la Mairie.

Ce projet piloté par la Philharmonie de Paris propose pour une durée de 3 ans un apprentissage musical par groupe de 15 enfants comprenant deux ateliers par semaine, un rassemblement orchestral et un concert de fin d'année dont un à Paris. Musiciens en herbe n'hésitez pas !





Villes et villages où il fait bon vivre Clara Villerach atteint la première place !

Créée en 2017, l'association *Villes et villages où il fait bon vivre* a publié son palmarès 2022. Le seul à classer les 34 827 communes de métropole.

Nous sommes heureux de vous faire partager la bonne nouvelle. Clara-Villerach se positionne :

- Au niveau national : 8513ème sur les 34 827 communes et 775ème sur les 18 368 communes de moins de 500 habitants
- Au niveau départemental : 69ème sur 226 communes et 1ère sur les 117 communes de moins de 500 habitants !

Ce classement se base sur 187 critères (157 provenant de l'Insee et 31 provenant d'organismes publics officiels) répartis en 9 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, solidarités et le dernier critère intégré : l'attractivité immobilière. Le palmarès compare les villes et villages selon leur nombre d'habitants en fonction de 9 strates de population définies par l'Insee. Le temps de trajet pour accéder aux équipements et services est un autre critère pris en compte.

Thierry Saussez, président de cette association, précise que "la crise sanitaire et le développement du télétravail ont entraîné un mouvement de population sans précédent. L'importance de la connexion Internet haut débit est l'un des 187 critères du palmarès et indique clairement la volonté de nombreux français de rester connectés à leur environnement personnel et professionnel."

CHRONIQUE D'UN BICENTENAIRE

Les anciennes photos arrivent

Tous les habitants sont invités à constituer une mémoire de notre commune en nous confiant des documents visuels (photos et cartes postales), articles de journaux,...

Après les avoir scannés, les documents seront restitués.

Nous remercions Pierrot Ascola pour le partage de ces photos : sortie du Conseil Municipal à Perpignan, labour des vignes, mariage à l'ancienne mairie, maison 3 rue du Canigou, lavoir à Clara.



Frelon européen



Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Piégeage du frelon asiatique

Au printemps, le piégeage a pour but d'éliminer les fondatrices (février à mai). Les pièges peuvent être réalisés avec des bouteilles en plastique. L'appât est constitué d'un mélange liquide de bière 1/2, vin blanc 1/2 et d'un trait de sirop de fruit rouge. Des cadavres de frelons seront laissés dans le piège pour attirer les autres individus. Il est important d'employer les pièges les plus sélectifs possibles, permettant aux petits insectes de s'échapper. Pour plus d'informations, contactez *Vapeur* au 06 19 12 96 56

Compostage collectif

Après une rencontre avec Nicolas Mazières, chargé de mission gestion des déchets à la Communauté de Communes Conflent Canigó, la commission environnement sera très prochainement réunie en sa présence pour que Clara-Villerach soit une commune exemplaire dans le tri et la réduction du volume des déchets. Il sera abordé notamment la question de la gestion de points de collectes (tissus, piles ...), de l'installation d'une plateforme de compostage, du broyage des végétaux.

Elagage des arbres

Il est demandé aux propriétaires d'élaguer les arbres trop proches des infrastructures aériennes car cela peut provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet (Loi Chassaigne du 7/10/2016)

Entretien des villages

Depuis plusieurs mois, notre commune fait face à l'absence de ses employés communaux affectés à l'entretien des villages. Pour des travaux urgents, elle a fait appel à l'AICO, entreprise d'insertion et l'ESAT du Val de Sournia. Ce retour d'expérience a conforté l'idée que pour un certain nombre de tâches, leur externalisation est nécessaire. Ainsi, l'entretien des routes et chemins communaux sera confié à des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Dès que cela deviendra nécessaire, elle remplacera les salariés absents en faisant appel au centre de gestion 66.

Nous vous répondons

Déjections canines : Des habitants nous font remonter à juste titre que les rues sont fréquemment souillées par des déjections canines. Cela suffit, nous en appelons à la responsabilité des propriétaires de chiens qui font subir leur négligence à l'ensemble de la population.

Tenue des chiens en laisse : Il appartient à chaque promeneur de tenir leurs chiens en laisse.

Brûlage : Considérant que la déchetterie est située à moins de 10km des deux villages, il est rappelé que l'incinération des déchets ménagers et en particulier le brûlage des déchets verts à l'air libre sont interdits toute l'année.





Réhabilitation de la grange sur la RD24

L'Etat débloque des fonds pour un grand plan avenir montagne 2022. Le projet de rénovation de la grange situé sur la route départementale d'accès au canyon du Llech et massif du Canigou a retenu l'attention du sous Préfet à la relance. Le dossier de demande de subvention FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) est en cours d'élaboration avec l'appui de la CCI (Chambre du commerce et de l'industrie), des services de la sous préfecture et du commissaire en charge du massif pyrénéen.

Rencontre avec...

Justine Rigail, ongles et beauté du regard
Bulle élégance, traverse de Clara-Villerach



Justine Rigail est arrivée dans la commune en juillet 2020 pour se rapprocher de sa grand -mère, la doyenne d'Eus qui va fêter ses 104 ans !

Justine n'en a que 25 et son enthousiasme est rafraîchissant. Sourire aux lèvres, elle viendra chez vous illuminer votre visage et embellir vos mains. En effet, l'esthétisme c'est son domaine !

Après avoir été coiffeuse pendant plusieurs années, elle s'est reconvertie dans la beauté du regard et des mains.

Elle vous fera profiter de ses talents en embellissant vos yeux (réhaussement, teinture et extensions des cils) et vos ongles (ongles en gel, vernis semi-permanent, renforcement d'ongles fragiles avec ou sans nail art).

Vous pourrez la retrouver sur Facebook (bulle élégance, ongles et beauté du regard) et sur Instagram (Styliste.ongles.et.cils.66)

N'hésitez pas à la contacter !

Justine Rigail, 06 46 62 75 86, bulle.elegance.66@gmail.com

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...) et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.





Urbanisme

Autorisations de travaux :

- M. et Mme Biau pour une fermeture de auvent et la pose d'une fenêtre au 8 rue des Mimosas à Villerach
- Commune de Clara-Villerach pour la création d'un local de stockage de matériel à l'arrière de la salle des fêtes de Villerach
- Mme Cardoni Patricia pour une piscine au 6 rue de la Fontaine à Villerach
- M. Bienfait Philippe pour l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture au 14 rue des Vignes à Clara

Du côté de la médiathèque

La nuit de la lecture organisée par la médiathèque le samedi 22 janvier a permis aux enfants de découvrir ce joli film où un grand père fait la lecture à son petit-fils malade et le transporte dans un monde d'aventure et d'amour. Après cette séance cinéma, les habitants passionnés de Molière ont été enthousiastes au sortir de la pièce de théâtre « L'amour médecin » et les néophytes ont apprécié ce célèbre écrivain.

Avec les beaux jours « le printemps des poètes » approche. Le thème de cette 24ème édition est l'éphémère. **Dimanche 13 mars de 10h à 12h à Clara**, l'arbre à poèmes réalisé par Domi sera installé place de la République. Vous pourrez venir accrocher les poèmes de votre composition ou en choisir un proposé par la médiathèque. La clôture de ce printemps des poètes vous attendra **à Villerach le samedi 26 mars à la médiathèque**. Ici la poésie prendra l'air dans tout le village, les supports des poèmes vous attendront à partir de 10H30, la manifestation sera clôturée par un verre de l'amitié à 12H.

Attention en mars les loups-garous vont venir frapper à la porte de la médiathèque pour une soirée exceptionnelle .

Inventaires des églises paroissiales Saint-Martin et Saint-Sylvestre

Les inventaires par le Centre de conservation et de restauration du patrimoine du Conseil départemental a permis de réaliser les constats d'état sur les objets et de lister les traitements de conservation souhaitables ou indispensables.

Au cours du 2ème semestre , une réunion avec les représentants de la commune, de la paroisse en sa qualité d'affectataire et du Conseil Départemental permettra la programmation de la restauration et la réparation de certains objets de l'église Saint-Martin. Pour l'église Saint-Sylvestre, le chantier est prévu en 2023.





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Inscriptions listes électorales

La mairie sera ouverte exceptionnellement **le vendredi 4 mars de 14h à 17h.**

Réunion du Conseil citoyen

Elle se tiendra **vendredi 11 mars de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Clara.**

Médiathèque à Villerach

La médiathèque sera fermée à partir du samedi 26 février après midi. **Réouverture le mercredi 2 mars à 16h.**

Planification des évènements festifs

Les représentants de l'association Villerach Sempres Endavant, du comité d'animation de Clara et de l'association Les fracassées se réuniront avec Sophie Zuber, adjointe en charge des relations avec les associations pour échanger sur l'organisation des festivités au cours de l'année 2022. Un point sera fait sur la célébration du Bicentenaire et sur l'organisation espérée d'un programme commun pour renouveler Clara-Villerach en Fête mi-juillet.

Ouverture des animations printanières

Les fracassées vous donne rdv **samedi 12 mars 2022 à la salle de Clara à midi.** Moules frites, boissons et ambiance musicale sont au programme.

Information paroissiale

Des messes seront célébrées à l'église de Clara **le samedi 5 mars à 16h30 et le samedi 2 avril à 16h30.**



Carnaval

L'association Sempres Endavant, le comité d'animation de Clara, les fracassées et le Conseil des jeunes participent au défilé du carnaval de **Prades le dimanche 6 mars à 14h30.** Les habitants sont invités à rejoindre le défilé. Une réunion préparatoire est prévue **le samedi 26 février à la médiathèque de Villerach à 11h.**

Toutes les personnes intéressées sont conviées. Pour l'occasion une fanfare communale serait la bienvenue.

Conseil des jeunes

Réunion de préparation au carnaval **samedi 26 février à Villerach à 11h.**

Mariage

Gillian Cramb et Paul Everitt se sont unis le 28 décembre 2021 à la mairie de Clara Villerach. Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

Stéphane, Carol et Lucas

Deux de nos habitants nous ont quitté : Stéphane Rivaud le 27 décembre 2021 à l'âge de 47 ans et Carol Banet le 18 février 2022 à l'âge de 58 ans. L'époux de Rita Van der Meer-de ruiters, Lucas Van der Meer est décédé au pays bas le 4 février à l'âge de 85 ans. Nous transmettons toutes nos condoléances à leurs familles.

Soëlie

Nous souhaitons la bienvenue à la petite Soëlie née le 24 janvier 2022 au foyer de Shéryl Enokou et Steve Deguilly.





Un printemps électoral

Dates

Election présidentielle : 1er tour de scrutin le dimanche 10 avril 2022 – 2nd tour de scrutin le dimanche 24 avril 2022

Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés.

Inscriptions sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 2 mars 2022 et en mairie ou par courrier jusqu'au vendredi 4 mars. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Pour les retardataires, **la mairie sera ouverte exceptionnellement le vendredi 4 mars de 14h à 17h.**

Vous pouvez vous inscrire : • en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

• en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie);

• par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

La commission de contrôle des listes électorales doit se réunir trois semaines avant le scrutin présidentiel des 10 et 24 avril 2022 pour s'assurer de la régularité de la liste électorale.

Bureaux de vote : Appel à Assesseurs

Nous avons besoin d'assesseurs pour la tenue des deux bureaux de votes (Clara et Villerach) pour les quatre dimanches des élections. Si vous êtes disposés à participer à l'organisation de ce moment démocratique, merci de vous faire connaître auprès de Monsieur le Maire.

Recensement citoyen

Le recensement permet à l'administration d'inscrire automatiquement sur les listes électorales chaque jeune à 18 ans. Il pourra alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches. La démarche se fait à la mairie de la commune de son domicile. Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. C'est une obligation. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

